



MAIRIE DE  
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

## LIVRET DE FAMILLE



**Centre Administratif et Social – 6 place de la République  
Service Etat Civil/Affaires Générales/Elections**

**01 49 45 67 89**

**Les dossiers seront pris en charge le**

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h00**

**Jeudi : 13h30 à 17h00**

**Samedi : 8h30 à 10h00**

### **Le livret de famille vous est remis :**

- Lors du mariage
- A l'occasion de la naissance d'un premier enfant

**La mise à jour du livret de famille est obligatoire et elle incombe à son titulaire. Elle survient lors des évènements suivants :**

Naissance, adoption, reconnaissance d'un enfant, mariage des parents, changement de nom et prénom, divorce, séparation de corps, décès.

Le titulaire du livret doit s'adresser à l'autorité qui a établi l'acte justifiant le changement.

**Dans certains cas, un second livret peut vous être délivré.**

Seul le (ou les) titulaire(s) du livret peut faire une demande pour en obtenir un deuxième.

**En cas de décès du ou des titulaires du livret, les enfants ne peuvent obtenir la délivrance d'un second livret.**

Le tuteur d'un enfant mineur peut éventuellement obtenir un second livret avec l'accord du procureur.

A l'appui de toute demande, et suivant le cas, des pièces justificatives vous seront demandées par les services municipaux.

**La demande de DUPLICATA se fait à la Mairie du lieu de résidence du titulaire**

## DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e) .....

.....

A Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) Tel .....

.....

Adresse mail : .....

Sollicite la délivrance d'un livret de famille

**pour le motif suivant :**

- perte
- vol
- divorce
- séparation
- naissance d'un enfant

**Nature du livret de famille :**

- second livret de famille
- de mère ou mère adoptive
- 
- de père ou père adoptif
- commun des père et mère
- second livret commun des père et mère
- second livret du père
- second livret de la mère

[Plus d'informations sur SERVICE-PUBLIC.fr](http://SERVICE-PUBLIC.fr) rubrique LIVRET DE FAMILLE

## RENSEIGNEMENTS

Mariage contracté à la Mairie de .....

Le .....

Divorce prononcé le .....

Epoux ou Père

Epouse ou mère

NOM	NOM
Prénoms	Prénoms
Né le	Né le
A	A
Nationalité	Nationalité
Décédé le	Décédé le

1<sup>er</sup> enfant

2<sup>ème</sup> enfant

NOM	NOM
Prénoms	Prénoms
Né le	Né le
A	A

3<sup>ème</sup> enfant

4<sup>ème</sup> enfant

NOM	NOM
Prénoms	Prénoms
Né le	Né le
A	A

Documents officiels fournis à l'appui de la demande : .....

.....

Fait à Saint Ouen, le .....

Signature(s) du(des) demandeur(s) :

--	--